



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LANNOY
6 B RUE JULES GUESDE
59390 LYS LEZ LANNOY

Direction générale des Finances publiques

Centre des Finances publiques de Lannoy
6 B rue JULES GUESDE
59390 LYS LEZ LANNOY

POUR NOUS JOINDRE :

Ouvert TLJ sur RDV sauf le jeudi

Téléphone : 03 20 75 28 30
Mél : t059016@dgfip.finances.gouv.fr

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY

31 RUE JEAN BAPTISTE LEBAS

59390 LYS-LEZ-LANNOY

Lys-lez-Lannoy le 29 septembre 2021

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Référence : courrier du 15/06/2021

Monsieur le Maire,

Par courriel cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Ville de Lys-lez-Lannoy à compter du 1^{er} janvier 2022.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la commune de Lys-lez-Lannoy à compter du 1^{er} janvier 2022.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur le point suivant :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 .

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Comptable des Finances Publiques
Trésorerie de Lannoy
Isabelle GIRARD